



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ezanville, le 29 juin 2016

Maltraitance en abattoir : 3 mesures prioritaires défendues par l'AFAAD pour établir la transparence

De nouvelles images révélées ce jour par l'association L214 font état de graves cas de maltraitance dans deux abattoirs français, celui de Pézenas (Hérault), et celui de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes).

Comme l'ensemble de nos concitoyens et des associations de protection animale, nous sommes scandalisés de constater que les contrôles récents ordonnés par le Ministre de l'Agriculture dans tous les abattoirs, n'aient pu empêcher de tels actes de se (re)produire. Ils sont indignes et révélateurs de graves dysfonctionnements depuis longtemps dénoncés dans certains abattoirs.

Il est urgent de mettre en œuvre des mesures prioritaires pour assurer notamment une surveillance continue du poste d'abattage, mais aussi une plus grande visibilité des éleveurs sur ce qui se passe pour leurs animaux dans les abattoirs.

Devant ce nouveau scandale, nous tenions à rappeler 3 mesures prioritaires défendues par l'AFAAD et qui pourront participer à l'amélioration de la transparence des conditions d'abattage.

Le contrôle des abattoirs

Nous demandons le déploiement de systèmes de vidéosurveillance au poste d'abattage qui seront à la fois :

- Un moyen d'amélioration continue au service des abattoirs et des personnels vétérinaires.
- Un moyen de palier aux sous-effectifs des services de contrôles dans les abattoirs.
- Un moyen de mieux former les opérateurs d'abattage et de corriger rapidement les mauvaises pratiques.

En outre, nous estimons que l'installation de dispositifs de vidéosurveillance dans le lieu le plus isolé de l'abattoir aurait certainement un **effet dissuasif** à l'égard de certains employés et permettrait au responsable de l'abattoir de détecter des comportements déviants.

Nous demandons un accès des abattoirs aux éleveurs, qui doivent pouvoir être les premiers lanceurs d'alerte

Les éleveurs sont les premiers concernés par le traitement réservé à leurs animaux. Aujourd'hui, nos échanges constants avec les éleveurs nous permettent d'affirmer que la majorité d'entre eux ne peut pas pénétrer dans les abattoirs pour s'assurer de la bonne mise en

œuvre de l'abattage. Il faut pouvoir s'assurer que les éleveurs aient un droit d'accès et de regard lorsque l'outil est **en fonctionnement**.

Nous suggérons d'établir un **contrat bipartite** entre le responsable de l'abattoir et l'éleveur garantissant à minima **3 visites inopinées/an à l'éleveur lorsque la chaîne d'abattage est en fonctionnement**.

La création de comités d'éthique dans les abattoirs

Cette proposition que nous défendons a été suggérée par Monsieur Laurent Lasne, Président du Syndicat national des inspecteurs en santé publique vétérinaire (SNISPV). Des comités d'éthique existent déjà dans le cadre des expérimentations animales.

C'est quoi un comité d'éthique ?

Ce sont des comités rassemblant des membres de la société civile, pouvant garantir un regard totalement extérieur et sans aucuns a priori sur une activité sensible. De tels comités ont le mérite de pouvoir **constituer un garde-fou sur une activité se voulant plutôt confidentielle**.

Pour l'AFAAD, ces comités permettraient d'associer aux responsables des abattoirs et des services officiels de contrôle des vétérinaires, des représentants des éleveurs, des bouchers, des associations de protection animale et des élus afin de mieux faire connaître les pratiques d'abattage et de contribuer à leur amélioration. Devant les scandales répétés, la société civile doit pouvoir obtenir de la visibilité sur le traitement réservé aux animaux de boucherie.

Caroline BROUSSEAUD
Présidente de l'AFAAD

A propos de l'AFAAD L'Association en faveur de l'abattage des animaux dans la dignité (AFAAD) est une organisation à but non lucratif, qui œuvre en faveur d'un respect de la réglementation concernant les conditions d'abattage des animaux. Notre mission est de garantir aux animaux destinés à la consommation les meilleures conditions possibles que ce soit en termes de réduction du stress, que des souffrances lors du processus d'abattage. Contact : association@afaad.net Site web : afaad.net